



■ COMMUNE DE ■
BETTEMBOURG

LA CHARTE EUROPÉENNE
POUR L'ÉGALITÉ
des femmes et des hommes
dans la vie locale

**Plan d'Action Communal
pour l'égalité des femmes et des hommes
2011 – 2016**

COMMUNE DE BETTEMBOURG
Service à l'égalité des chances
MARS 2011

Conseil des Communes
et Régions d'Europe
Council of European
Municipalities and Regions

INTRODUCTION

Le Projet de plan d'action

Comme la commune de Bettembourg a signé la Charte il y a deux ans, le Service à l'égalité des chances s'est consacré en partie les deux dernières années à faire des états des lieux sur la commune et sa population en vue de l'élaboration d'un projet de plan d'action. Le projet de plan d'action a été établi par le Service à l'égalité des chances en concertation avec la Commission à l'égalité entre femmes et hommes.

Cependant, présenter le Plan d'action définitif serait un peu prétentieux de notre part. Nous allons ainsi profiter du 100^e anniversaire de la Journée internationale de la Femme pour vous présenter un projet de plan d'action. Avec ce projet le Conseil communal et les responsables des différents services auront un outil et des éléments qui leur permettront d'apporter des critiques et idées et de délibérer un plan d'action définitif pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale.

Le Syvicol et le CNFL nous étaient d'une aide précieuse dans la compréhension de la matière et nous ont donné le courage de nous jeter à l'eau et de commencer l'élaboration d'un projet de Plan d'action pour notre commune. L'égalité des chances est un engagement national, mais avant tout local. Les campagnes de sensibilisation dans tout le pays sont d'une importance primordiale. Cependant, les actions bien précises sont plus efficaces sur le terrain d'une commune.

Comme pour la plupart des communes et des Services à l'égalité des chances du pays, la Charte européenne était du terrain nouveau. Avec grand intérêt, le Service à l'égalité des chances de la commune de Bettembourg s'est informé sur le sujet et a suivi un nombre de formations dans ce même cadre.

Etant donné que le Service à l'égalité des chances a l'avantage d'avoir accès à la population de toute une commune et bénéficie d'un rapport privilégié avec les groupes concernés, le collège échevinal lui a attribué la mission de lancer des projets très diversifiés à Bettembourg. Les besoins spécifiques peuvent être traités sans grands détours. Certaines thématiques sont abordées sur demande des acteurs sur le terrain.

C'est également la raison pour laquelle nous avons opté en tant que commune pour une présentation au public de notre projet de Plan d'action pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale.

CONTEXTE

Signature de la Charte en 2009 et mise en œuvre d'un Plan d'action

Avec la signature de la charte en 2009, la commune de Bettembourg s'est engagée à élaborer un plan d'action dans les deux ans. La signature du document constitue un engagement fort et nécessite des efforts conséquents à moyen et à long terme. L'égalité des chances entre hommes et femmes reste un terme assez abstrait pour un grand nombre de personnes. La visibilité des actions en faveur de cette politique devient une nécessité absolue. Puisque la commune de Bettembourg a pris ce chemin depuis plus de vingt ans, ses responsables ont opté pour la signature de la charte, tout d'abord, et l'élaboration d'un plan d'action, ensuite. Dans le but d'officialiser ces futures démarches et de valoriser toutes les actions antérieures, la commune de Bettembourg a l'honneur de vous présenter les priorités de sa promotion pour l'égalité entre femmes et hommes au niveau local à l'aide de son plan d'action.

La Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale est un outil rédigé dans la cadre d'un projet (2005-2006) mené à bien par le Conseil des communes et régions d'Europe en collaboration avec de nombreux partenaires issus des différents pays de l'Union européenne. Le projet a été soutenu par la Commission européenne dans le cadre du 5^e Programme d'action communautaire pour l'égalité des femmes et des hommes.

« L'égalité des femmes et des hommes est un droit fondamental pour tous et toutes, et constitue une valeur capitale pour la démocratie. Afin d'être pleinement accompli, ce droit ne doit pas être seulement reconnu légalement mais il doit être effectivement exercé et concerner tous les aspects de la vie : politique, économique, sociale et culturelle. » (extrait Charte européenne)

Dans notre Plan d'action nous élaborons les priorités et les actions de notre promotion de l'égalité entre femmes et hommes adaptées à la vie locale pour les cinq années à venir (2011-2016).

Les six priorités de la Charte européenne et pour ses signataires

1. L'égalité des femmes et des hommes constitue un droit fondamental.

Ce droit doit être mis en œuvre par les exécutifs locaux et régionaux dans tous les domaines où s'exercent leurs responsabilités, ce qui inclut leur obligation d'éliminer toutes les formes de discrimination, qu'elles soient directes ou indirectes.

2. Afin d'assurer l'égalité des femmes et des hommes, les discriminations multiples et les obstacles doivent être pris en compte

Les discriminations multiples et les préjugés, outre ceux concernant le sexe, fondés sur la race, la couleur, les origines ethniques et sociales, les caractéristiques génétiques, la langue, la religion ou les convictions, les opinions politiques ou toutes autres opinions, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance, un handicap, l'âge, l'orientation sexuelle ou le statut économique-social doivent être pris en compte pour traiter de l'égalité des femmes et des hommes.

3. La participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision est un préalable de la société démocratique

Le droit à l'égalité des femmes et des hommes requiert que les autorités locales et régionales prennent toutes les mesures et adoptent toutes les stratégies appropriées pour promouvoir une représentation et une participation équilibrées des femmes et des hommes dans toutes les sphères de la prise de décision.

4. L'élimination des stéréotypes sexués est indispensable pour l'instauration de l'égalité des femmes et des hommes

Les autorités locales et régionales doivent promouvoir l'élimination des stéréotypes et des obstacles sur lesquels se fondent les inégalités du statut et de la condition des femmes, et qui conduisent à l'évaluation inégale des rôles des femmes et des hommes en matière politique, économique, sociale et culturelle.

5. Intégrer la dimension du genre dans toutes les activités des collectivités locales et régionales est nécessaire pour faire avancer l'égalité des femmes et des hommes

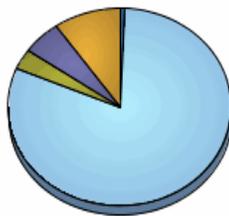
La dimension du genre doit être prise en compte dans l'élaboration des politiques, des méthodes et des instruments qui affectent la vie quotidienne de la population locale - par exemple au moyen des techniques de l'intégration du genre dans toutes les politiques et de la prise en considération du genre dans l'élaboration et l'analyse des budgets. A cette fin, l'expérience de la vie locale des femmes, y compris leurs conditions d'existence et de travail, doivent être analysées et prises en compte.

6. Des plans d'action et des programmes adéquatement financés sont des outils nécessaires pour faire avancer l'égalité des femmes et des hommes

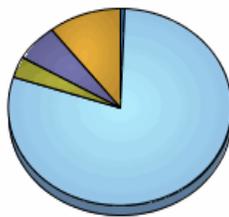
Les exécutifs locaux et régionaux doivent élaborer des plans d'action et des programmes, avec les moyens et les ressources, tant financiers qu'humains, nécessaires à leur mise en œuvre.

UNE COMMUNE EN CHIFFRES

Bettembourg s'étend sur une surface de 21,45 km². Au 1^{er} janvier 2011, Bettembourg et ses localités accueillent 9936 habitants, regroupés dans 3598 ménages. Bettembourg reste la plus grande des cinq entités avec 7947 habitants et 2875 ménages, suivi de Noertzange avec 986 habitants et 355 ménages. Huncherange a 601 habitants en 219 ménages et Fennange 322 habitants en 117 ménages. Le plus petit des « villages » est Abweiler avec 80 habitants regroupés en 32 ménages.



Habitants, féminin

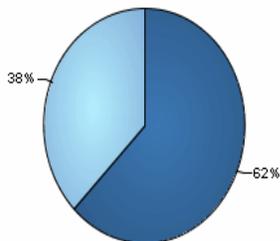


Habitants, masculin

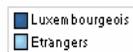


Bettembourg peut être considéré comme une commune multiculturelle avec 73 nationalités différentes qui résident sur son territoire. A côté des 62 % de Luxembourgeois, 38 % des habitants sont d'origine étrangère avec à la tête les Portugais (18 %) et les Français (6 %), suivi des Italiens (4 %), des Ex-Yougoslaves (2 %), des Belges (2%) et des Allemands (1%).

La commune de Bettembourg compte 5 055 femmes et 4839 hommes dans sa population.



Habitants



LES GRANDES LIGNES DU SERVICE À L'ÉGALITÉ DES CHANCES ENTRE 1989 ET 2011

1989-1994 : SERVICE FEMMES ET FAMILLES

Créé en février 1989 par décision du Collège échevinal, le « Service Femmes et Famille » de Bettembourg est le premier service prenant en compte la dimension de l'égalité entre femmes et hommes comme une mission de la politique communale. Une étude sur la garde d'enfants dans la commune qui rend compte des besoins de modes de garde extrascolaires a été réalisée.

À partir du 8 mars 1994 le service organise la Journée Internationale de la Femme autour d'un thème concernant les femmes. Le service est occupé 6 h par semaines par une institutrice.

1995 : SERVICE A LA CONDITION FEMININE

La dimension de l'égalité des chances devient un sujet concernant les femmes et les hommes.

1996 : Une commission consultative à l'égalité des chances entre femmes et hommes est créée. Conscient de sa fonction d'instigateur d'une politique à l'égalité entre femmes et hommes au niveau de l'administration communale, le 8 mars est centré sur le thème « Actions positives dans les entreprises ».

1997-1999 : Le conseil communal vote le Plan d'Actions Positives proposé par le service qui est dorénavant occupé pendant 60 heures par semaine. Les années d'après, les efforts se concentrent sur le projet « Objectif Emploi ». Les activités s'adressent aux femmes rentrantes. Les mesures de garde pour enfants et les initiatives pour parents gardent une priorité.

2000 -2002 : La « Formation pour Parents de jour » valorise les compétences acquises pendant la pause familiale et crée des modalités de garde supplémentaires. La conciliation des responsabilités familiales et professionnelles est un sujet qui concerne les femmes et les hommes. Les pères sont impliqués dans l'éducation des enfants. L'éducation et l'orientation professionnelle devient sensible au genre.

2003-2004 : Le service cherche à équilibrer la représentation des femmes et des hommes dans les différents services et à tous les niveaux de la hiérarchie. Au niveau interne, la Cellule Ressources Humaines voit le jour, tout comme, au niveau national, un Réseau National des Chargées à l'Égalité entre Femmes et Hommes en collaboration avec le CNFL.

2005-2006 : SERVICE A L'EGALITE ENTRE FEMMES ET HOMMES

La circulaire du 5 juillet 2005 encourage et soutien la création de Services à l'égalité entre femmes et hommes dans les communes. L'administration communale favorise une politique du gendermainstreaming et dans ce but le Plan d'Action Positives est réactualisé.

2007 : Le service rend hommage aux femmes de Bettembourg avec la réalisation d'une première exposition : Femmes de Bettembourg.

2008 : SERVICE à L'EGALITE DES CHANCES

Élargissement du cadre d'intervention du Service à l'égalité des chances. Le Service à l'égalité s'occupe toujours de l'égalité des chances entre femmes et hommes tenant compte des discriminations multiples.

2009 : Le Service à l'égalité des chances fête ses 20 ans. Le 6 mars 2009, la commune de Bettembourg procède à la signature de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes.

2010-2011 : Le service travaille sur l'élaboration d'un projet de Plan d'action en accompagnement de la Charte européenne.

Le Plan d'action positive et sa partie analytique

Suite à la Journée Internationale de la Femme en 1996, où le sujet a été celui des « Actions Positives dans le monde du travail » le Service à l'égalité entre femmes et hommes en collaboration avec le Service du personnel a élaboré le Plan d'actions positives.

Le Plan d'actions positives s'inscrit dans le contexte d'une politique nationale et européenne de promotion de l'égalité entre femmes et hommes et se base sur le rapport analytique sur les collaborateurs et collaboratrices de la commune dressé et réactualisé régulièrement depuis.

Dans la séance du 21 novembre 1997, le Conseil communal a arrêté le Plan d'actions positives. Il a décidé à l'unanimité des voix d'adopter les 12 propositions après modification et d'y ajouter la proposition de la fraction Déi Gréng concernant la prévention du harcèlement sexuel et le mobbing.

Le Collège Echevinale a été chargé de mettre en œuvre à court respectivement à moyen terme le plan d'actions positives suivant en y associant le personnel concerné. Des mises à jour ont été faites en 2006, 2008, 2011. La version actuelle sera présentée au Conseil communal en même temps que le projet de Plan d'action.

**PLAN D'ACTION COMMUNAL
POUR L'EGALITE DES FEMMES ET DES HOMMES**

LES ARTICLES PRIORITAIRES

Article 1. RESPONSABILITÉ DÉMOCRATIQUE

Atteindre l'égalité de droit et de fait des femmes et des hommes

Responsable	Objectif	Actions	Partenaires/ Organismes Impliqués	Délai	Ressources	Indicateurs d'évaluation
CC CE	La commune est engagée en faveur de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes dans tous les domaines de compétence	Signature de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes	ComEGA	Mars 2009	Budget SEC	Signature publique en mars 2009
		Séance d'informations sur la Charte européenne	MEGA Syvicol ComEGA	Mars 2009		Séance réalisée
Service à l'égalité des chances	Etablissement d'un état des lieux de la situation des femmes et des hommes dans la politique communale	Actualisation du Plan d'actions positives (PAP)	CC CE	Mars 2011	Gratuit	Rapports annuels
		Elaboration et présentation d'un Plan d'action à l'égalité	ComEGA Resp. services	Mars 2011	Budget SEC	Plan d'action élaboré et approuvé
CE	Définition de nouvelles priorités politiques en matière d'égalité des chances	Approbation de la Déclaration échevinale 2012 - 2017	Administration communale Conseil communal	2012		Résultats des élections communales

Article 2. REPRÉSENTATION POLITIQUE

La commune s'engage à prendre toutes les mesures appropriées pour défendre et soutenir activement une représentation équilibrée femmes-hommes dans la prise de décision politique

Responsable	Objectif	Actions	Partenaires/ Organismes Impliqués	Délai	Ressources	Indicateurs d'évaluation
CC CE	Informier le public sur le fonctionnement des structures décisionnelles locales	Inviter le public à assister aux séances du Conseil communale	Service relations publiques	Chaque séance 2011-2016	BeeteburgLife Gemengebuet	Distribution des publications dans tous les ménages
		Organiser des réunions/séances d'information sur le fonctionnement des structures décisionnelles locales	Services concernés	Ponctuelle Elections communales	Gemengebliedchen	Participation du public aux séances du Conseil communale
Partis politiques	Encourager les partis politiques à se fixer des objectifs en matière d'égalité femmes -hommes sur les listes des candidatures	Elaboration du Plan d'Action en matière d'égalité des chances entre femmes et hommes proposant des objectifs spécifiques	SEC	Mars 2011	-	Approbation et mise en œuvre du Plan d'action à l'égalité
		Désignation d'un / une délégué(e) politique à l'égalité des femmes et des hommes au sein du conseil communal	Conseil communal Collège échevinal	Nouveaux/nouvelles élu(e)s	-	Délégué(e) engagé(e)
		Enumération des priorités en matière d'égalité dans leur campagne	Conseil communal Collège échevinal	Campagne Electorale 2011	-	Les candidat(e)s citent les objectifs
Partis politiques	Promouvoir et mettre en œuvre une représentation équilibrée dans les	Identifier les causes de la réticence des femmes à s'engager dans la politique communale	SEC CNFL	2011-2016	Budget SEC Subventions	Plus de femmes s'engagent dans la politique communale

Responsable	Objectif	Actions	Partenaires/ Organismes Impliqués	Délai	Ressources	Indicateurs d'évaluation
	organes décisionnels et consultatifs de la commune : CC, CE, commissions consultatives, groupes de travail, etc...	Promouvoir une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans la politique communale (élections communales 2011)		Elections 2011 continue	-	Plus de femmes participent aux organes décisionnels et consultatifs de la commune
Partis politiques	Augmenter la représentation des résidents étrangers sur les listes électorales	Sensibiliser les résidents étrangers féminins et masculins à se candidater élections communales de 2011	SEC Com Ega ComEtra	Ponctuelle Elections 2011	Pacte intégration avec l'ASTI Campagne « je peux voter »	Lettre à tous les résidents étrangers Nombre de résidents étrangers inscrits
Service à l'égalité des chances	Sensibiliser la population sur le principe de la représentation équilibrée selon le genre dans la prise de décision politique	Organisation de l'exposition « Mit Macht zur Wahl - 100 Jahre Frauenwahlrecht in Europa »	CNFL Syndicat Pro-Sud Frauen Museum Bonn ComEga	Décembre 2010	Budget SEC	50 visiteurs 5 articles de presse
Service à l'égalité des chances		Diffusion de la campagne « Votez l'équilibre femmes-hommes » dans tous les ménages	Conseil National des Femmes du Luxembourg (CNFL)	Gemengbuet 75 Sortie prévu avant les élections	Gemengebuet	Distribution toutes- boites du Gemengebuet
Service à l'égalité des chances	Augmenter la visibilité des femmes qui se présentent aux élections communales	Invitations aux activités réalisées par le SEC et/ou partenaires en promouvant leur visibilité. Organiser une rencontre politique et conviviale entre candidates aux élections communales	CNFL CBE ComEga Différents partis politiques	Action ponctuelle élections communales 2011	Budget SEC	Nombre de participantes Nombre d'articles dans les médias Contenu des articles

Responsable	Objectif	Actions	Partenaires/ Organismes Impliqués	Délai	Ressources	Indicateurs d'évaluation
Service à l'égalité des chances	Renforcer les femmes candidates aux élections communales en les informant sur les mécanismes de la politique communale	Informier et diriger les candidates aux élections communales vers la formation relative aux charges et responsabilités d'une femme élue	Conseil National des Femmes du Luxembourg (CNFL)	Action ponctuelle : élections communales 2011	Gratuit	Nombre de femmes qui participent à la formation

Article 3. PARTICIPATION À LA VIE POLITIQUE ET CIVIQUE

La commune favorise la participation des citoyens et citoyennes à la gouvernance et à la vie publique.

Responsable	Objectif	Actions	Partenaires/ Organismes Impliqués	Délai	Ressources	Indicateurs d'évaluation
Service à l'égalité des chances	Encourager les citoyens et citoyennes à participer à la gouvernance et à la vie publique.	Organisation des cours de langue luxembourgeoise dans la commune	Service population	annuelle	Budget communal	Nombre de participant(e)s aux cours
		Participation et divulgation de la campagne je peux voter dans le cadre des élections communales 2011 incitant les étrangers/ères à s'inscrire sur les listes électorales	MFI -OLAI ASTI Com Ega ComEtra		Budget du Pacte Intégration	Dépliants intégrés dans le Gemengebuet Distribution dans toutes les boites à lettres
		Exhibition de l'exposition « Je peux voter » et présentation du « Bus de l'inscription »	MFI -OLAI ASTI Com Ega ComEtra	Mai 2011	Budget du Pacte Intégration	Nombre de visiteurs Articles de presse
Service à l'égalité des chances	Informar la population locale sur les nouvelles lois de l'immigration	Séances d'informations sur la politique de l'immigration et les nouvelles lois de l'immigration	ASTI CLAE Com Ega ComEtra	1 ^{er} semestre 2011	Budget du Pacte Intégration	Nombre de participant(e)s
Partis politiques	Avoir une représentation équilibrée selon le genre dans les commissions consultatives en veillant tout particulièrement à inclure des représentant-e-s de groupes minoritaires (minorités nationales, religieuses,...)	Promouvoir et assurer une représentation équilibrée des femmes et des hommes ainsi que la représentation des populations étrangères dans les commissions consultatives	SEC ComEga ComEtra	chaque législature	-	% de femmes et % d'hommes dans les commissions consultatives
Partis politiques	Avoir un partage des responsabilités non-stéréotypées au niveau des commissions consultatives	Promouvoir et assurer une attribution non-stéréotypée des responsabilités dans les commissions consultatives	SEC	chaque législature	-	% de femmes et % d'hommes selon le domaine de responsabilité de la commission

Responsable	Objectif	Actions	Partenaires/ Organismes Impliqués	Délai	Ressources	Indicateurs d'évaluation
						consultative
Partis politiques	Promouvoir la participation politique et sociale des résidents étrangers	Participation à la campagne « je peux voter »	SEC OLAI	chaque législature	-	% de résidents étrangers inscrits sur les listes
Partis politiques	Augmenter la représentation des résidents étrangers féminins et masculins dans les commissions consultatives	Promouvoir et assurer la représentation des résidents étrangers féminins et masculins dans les commissions consultatives	SEC	chaque législature	-	

Article 4. L'ENGAGEMENT PUBLIC POUR L'ÉGALITÉ

La commune s'engage publiquement à appliquer le principe de l'égalité des femmes et des hommes.

Responsable	Objectif	Actions	Partenaires/ Organismes Impliqués	Délai	Ressources	Indicateurs d'évaluation
CE Service à l'égalité des chances ComEga	Rendre public l'engagement du Collège des bourgmestre et échevins/du Conseil communal en faveur d'une politique d'égalité entre les femmes et les hommes	La commune signe la Charte européenne pour l'égalité et informe le public de l'acte solennel	Sycol CNFL ComEga	Mars 2009	www.bettembourg.lu	Charte signée Articles de presse Nombre de participant(e)s
		Séance d'information sur les engagements dérivants de la signature de la charte pour l'égalité	ComEga	Mars 2009		Gemengebuet BeetebuergLife
	Informers les citoyens et citoyennes sur le « Plan d'action communal pour l'égalité des femmes et des hommes »	Diffusion de l'information dans tous les ménages	CE ComEga		InfoCanal les médias	Toutes-boîtes Articles de presse Participant(e)s
	Veiller à ce que le thème de l'égalité entre les femmes et les hommes soit intégré de manière transversale dans tous les domaines de la politique communale	Mise en place d'une Déclaration du Collège des bourgmestre et échevins 2012-2017	CC CE	2012		Réalisation des objectifs de la DCE
		Réactualisation du PAP	ComEga Service du personnel	Mars 2011		PAP actualisé
		Impliquer le Collège des bourgmestre et échevins dans le suivi de la mise en œuvre de la Charte et du Plan d'action à l'égalité des femmes et des hommes	CC CE	2011-2016		Le CE fait des évaluations de la mise en œuvre du PAEC

Article 5. COLLABORATION AVEC DES PARTENAIRES POUR PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ

Promouvoir l'égalité des femmes et des hommes au-delà des structures politiques communales.

Responsable	Objectif	Actions	Partenaires/ Organismes Impliqués	Délai	Ressources	Indicateurs d'évaluation
Service à l'égalité des chances Services communaux	Informar, orienter et former des femmes qui veulent réintégrer le marché du travail	Accueil, soutien et aide à l'élaboration de CV et de lettres de motivation aux femmes rentrantes et/ou femmes à la recherche d'un emploi.	Association Zarabina Initiativ Rëm Schaffen Naxi Autres associations	2011-2016	Budget SEC	Nombres de femmes ayant trouvé un emploi
	Soutien aux femmes victimes de violences domestiques	Accueillir, soutenir et diriger les femmes victimes de violences domestiques vers les institutions compétentes	Femmes en détresse Autres associations	2011-2016	Budget SEC	Nombre de dossiers traités
	Promouvoir l'égalité des chances entre femmes et hommes dans le milieu éducatif	Offrir une formation « pédagogie sensible au genre » au personnel éducatif de la Maison Relais	SEC Dudelange Differdange Hesperange Esch Sanem 4motion asbl	Automne 2011	Budget SEC	Formation complétée
	Soutenir l'égalité des chances entre filles et garçons dans le choix professionnel, notamment en les incitant à élargir l'éventail de leur choix professionnel	Participation au Girls'Day&Boys'Day à l'intérieur de l'administration communale	Service d'orientation professionnel (ADEM), services communaux (technique, informatique, des Parcs, Régie), Maisons Relais, Protection Civile	Mai 2011	Budget SEC	Nombre de participant(e)s
	Soutenir les parents, mères et pères, dans l'éducation de leurs enfants	Organisation d'activités thématiques dirigées pour les parents.	Eltereschoul Ecoles Structures d'Accueil Maison Relais	Ponctuelle 2011-2016	mise à disposition gratuite de locaux ; TOD, Renouvellement de la convention	Nombre de participant(e)s

Responsable	Objectif	Actions	Partenaires/ Organismes Impliqués	Délai	Ressources	Indicateurs d'évaluation
	Soutenir l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'administration communale	Elaborer le Plan à l'égalité des chances entre femmes et hommes et mettre en œuvre les mesures du Plan d'action	Service du Personnel	2011-2016	PAP	Plan d'action à l'égalité des chances élaboré
	Rassembler les données statistiques sur la participation selon le genre dans les différentes associations sportives, culturelles, de loisirs, etc.	Demander aux associations de fournir les statistiques ventilées selon le genre à l'occasion des demandes pour subsides ordinaires (composition du comité, membres actifs) et de fournir les informations sur leurs activités spécifiques en faveur de l'égalité entre femmes et hommes et de l'intégration	Les différentes associations	ponctuelle		Rapports d'activités annuels
	Informier le public sur les différents sujets concernant l'égalité des chances entre femmes et hommes	Organisation et réalisation de différentes activités, p.ex. expositions, conférences, cours de cuisine, workshops, etc. au sujet de l'égalité des chances	CDAIC/ ASTI : Syndicat Pro-Sud CNFL Solidarität mit Hörgeschädigten asbl Ligue Médico-sociale Action Locale pour Jeunes - MENFP Eltereschool, Hellef Doheem Association Salomé Associations Péruvienne, Indienne, Culture et solidarité Etc.	Toute l'année	Budget SEC	Activités réalisées Nombre de participant(e)s Niveau de satisfaction Articles de presse

Article 6. CONTRER LES STÉRÉOTYPES

Lutter contre et prévenir les préjugés, pratiques, utilisation d'expressions verbales et d'images fondés sur l'idée de la supériorité ou de l'infériorité de l'un ou de l'autre sexe.

Responsable	Objectif	Actions	Partenaires/ Organismes Impliqués	Délai	Ressources	Indicateurs d'évaluation
Service à l'égalité des chances	Prévenir les préjugés et lutter contre l'utilisation des stéréotypes	Participation des membres du Conseil Communal et du personnel de l'administration à la formation « Gender mainstreaming »	Com Ega	Mai 2009	Budget SEC	Membres du CC présents Niveau de satisfaction
		Participation du personnel communal à la formation sur l'égalité des femmes et des hommes organisés par l'Institut national d'administration publique (INAP) et le Conseil National des Femmes du Luxembourg (CNFL)	INAP CNFL	Jun 2011		Nombre de participant(e)s présents Niveau de satisfaction
Service à l'égalité des chances	Analyse et adaptation du matériel IEC proposé par la commune	Soumettre les formulaires et fiches administratives de la commune à une analyse critique sous la perspective de l'égalité des femmes et des hommes	ComEga	Ponctuelle 2011-2016	gratuit	Résultat de l'analyse
Service à l'égalité des chances	Sensibiliser le grand public aux questions liées à l'égalité des femmes et des hommes	Organisation de conférences, tables rondes, expositions, Workshops,	ComEga ComEtra CNFL Associations,	Ponctuelle 2011-2016	Budget SEC	Echos dans la population Nombre de Participant(e)s
		Diffusion de dépliants et d'informations sur l'égalité des chances				
		Participation et divulgation des campagnes de sensibilisation au sujet de l'égalité des femmes et des hommes				
Service à l'égalité des chances	Sensibilisation sur l'égalité dans les écoles et chez la population	Initier des projets sur le thème de l'égalité des femmes et des hommes dans les écoles, les structures d'accueil et les maisons des jeunes	ComEga SEC d'autres communes Maison Relais Maison des jeunes	Automne 2011	Budget SEC Autres	
		Organiser des séances d'informations, des conférences et d'autres activités au sujet de l'égalité	Autres institutions Associations ...			

Responsable	Objectif	Actions	Partenaires/ Organismes Impliqués	Délai	Ressources	Indicateurs d'évaluation
		Participation et/ou organisation de campagnes en collaboration avec le personnel enseignant et adapté à l'âge du public	Service scolaire Association parents d'élèves Eltereschoul	Ponctuelle 2011- 2016		Nombre de Participant(e)s
Service à l'égalité des chances	Attirer l'attention de la population sur l'égalité des chances dans la vie de tous les jours	Promouvoir la féminisation des titres et des fonctions au sein de l'administration communale	Conseil communal	2011- 2016	Campagne « Les rues au féminin »	Les nouvelles rues obtiennent le nom de femmes
		Création ou/et participation de campagnes au niveau local pour exclure tout genre de discrimination tout en mettant l'accent sur les femmes immigrées	ASTI OLAI	Ponctuelle 2011- 2016		

Article 7. BONNE ADMINISTRATION ET CONSULTATION

La commune reconnaît que les femmes et les hommes ont le droit de voir leurs affaires traitées avec égalité, impartialité et justice, et dans un délai raisonnable.

Responsable	Objectif	Actions	Partenaires/ Organismes Impliqués	Délai	Ressources	Indicateurs d'évaluation
	Respecter les horaires des femmes et des hommes et veiller à la possibilité de conciliation de la vie professionnelle et privée	Ouverture du bureau de la population au public plus longtemps « Laangen Donneschden »	Services communaux	Toute l'année, les jeudis		Nombre de personnes qui viennent en dehors des heures d'ouverture normales
CE Services communaux	Informier le public sur les services offerts par la commune dans une perspective de l'égalité des chances	La commune met en place le Bürgerservice	Service relations publiques	Toute l'année		Informations distribuées dans tous les ménages
		Elaboration des brochures : <i>Bienvenue à Bettembourg et Bettembourg, une commune à votre service</i>	Commissions consultatives	Ponctuelle 2011-2016		
		Traduction des publications/formulaires de la commune dans les langues utilisées par la population étrangère		Ponctuelle 2011-2016		
		Recours au service de traduction orale directe pour les conférences et séances d'information	ASTI	Ponctuelle 2011-2016		
CE Service à l'égalité des chances	Prendre publiquement des engagements en matière de bonne gouvernance	Déclaration du CE avec objectifs précis :	Conseil communal	Après les élections 2011		Déclaration échevinale avec énumération d'objectifs spécifiques

Article 9. ANALYSE SEXUÉE

La commune soumet ses politiques, procédures, pratiques et modèles à une analyse sexuée, en ventilant par sexe les données dont elle dispose et en analysant l'impact des politiques sur les sexes.

Responsable	Objectif	Actions	Partenaires/ Organismes Impliqués	Délai	Ressources	Indicateurs d'évaluation
Service à l'égalité des chances	Examiner systématiquement tous les actes administratifs sous la perspective de l'égalité des femmes et des hommes et, le cas échéant, y apporter les corrections appropriées	Participation à des formations sur le sujet « gender budgeting »	Le monde selon les femmes (be)	Réalisée en 2009 2011-2016	Budget SEC	Les chargées à l'égalité participent à la formation
		Soumettre le budget communal à une analyse selon les principes de l'égalité entre les femmes et les hommes (gender budgeting)	Service personnel Service finances et Recette communale	Ponctuelle 2011-2016	Doc : Processus gender-budgeting de l'Administration communale d'Esch/Alzette	Le concept gender est pris en considération lors des discussions budgétaires
	Intégration de la dimension du genre dans toutes les réflexions et tous les travaux des commissions consultatives communales	Orienter la prise de décision afin de répondre aux besoins différents des femmes et des hommes en matière d'infrastructures, prestations, produits et équipements collectifs	Commissions consultatives	Ponctuelle 2011-2016	Budget commissions consultatives Budget SEC	La dimension genre apparaît dans toutes les discussions
Service à l'égalité des chances	Lutter contre l'utilisation de certains clichés et favoriser l'engagement du sexe sous-représenté dans certains domaines	Encourager les candidat(e)s à poser leur candidature pour des postes « atypiques »	CNFL ADEM (SOP) Commissions consultatives	Ponctuelle 2011-2016	Budget communal Cellule des ressources humaines	Nombre de recrutements dits atypiques

Article 10. DISCRIMINATIONS MULTIPLES

Lutter contre toutes formes de discrimination basées sur l'origine ethnique et/ou sociale, la religion, le handicap, orientation sexuelle ou autre.

Responsable	Objectif	Actions	Responsable Partenaires	Délai	Ressources	Indicateurs d'évaluation
CC CE Service à l'égalité des chances	Veiller que l'aspect de la diversité soit inséré dans tous les domaines	Adoption d'un plan d'égalité et de la non-discrimination	ComEGa	2011-2016	Budget SEC	Plan d'action élaboré et approuvé
		Offre de cours de langues par commune	ComETRA	annuelle	-	Nombre d'élèves
		Mise en place du « Laangen Donneschden »	Service de la population	Les jeudis	-	Nombre de visiteurs
		Élaboration de documents visant à informer les nouveaux citoyens et citoyennes sur la politique et les services communaux	OLAI ASTI	Janvier 2011	Bettembourg, une commune à votre service Gemengebuet Gemengebliedchen	Brochures distribuées dans tous les ménages
		Projet « Coach en langue luxembourgeoise »	Service des relations publiques	Annuelle	Projet pilote de l'ASTI	Nombre de personnes inscrites
Service à l'égalité des chances	Sensibiliser la population à la question de l'intégration et des discriminations multiples	Formation à la diversité et à la compétence interculturelle	CEFIS		Budget Pacte de l'intégration	Effet multiplicateur réussi
		Introduction de thèmes concernant les discriminations multiples	OLAI		Budget Pacte de l'intégration	Nombre de participant(e)s Niveau de satisfaction
Service relations publiques	Informers les nouvelles/ eaux arrivé(e)s sur le fonctionnement des organes politiques, des services et des outils de soutien disponibles au niveau local	Élaboration d'une brochure d'accueil contenant toutes les infos utiles de la Commune	Services communaux	Ponctuelle 2011-2016	Budget Communal	Brochure à tous nouveaux/nouvelles habitant(e)s
		La commune organise une réception destinée aux nouveaux/nouvelles arrivé(e)s dans la commune		annuelle	Bettembourg, une commune à votre service Gemengebuet Gemengebliedchen	Nombre d'invité (e)s Publications distribuées
Service à l'égalité des chances	Stimuler le dialogue interculturel et le vivre ensemble	Inviter les étrangers et Luxembourgeois à participer ensemble aux activités	Associations Services communaux	Ponctuelle 2011-2016	Budget Pacte de l'intégration	Participation

Article 11. RÔLE D'EMPLOYEUR

La commune intègre le droit à l'égalité des femmes et des hommes dans sa politique du personnel.

Responsable	Objectif	Actions	Responsable Partenaires	Délai	Ressources	Indicateurs d'évaluation
CC CE Services communaux	Encourager les femmes et les hommes à occuper des postes atypiques pour leur sexe	Girl's Day & Boy's Day	SOP-ADEM Service du personnel	annuelle	Budget SEC Budget communal	Nombre de participant(e)s et/ou de recrutements dits atypiques
		Horaire mobile en place				
		Recrutement par compétence				
Service à l'égalité des chances	Effectuer une analyse de la répartition des femmes et des hommes dans l'administration et les services de la commune	Elaboration, actualisation et suivi du PAP	Service du personnel Commissions consultatives		Cellule ressources humaines	Nombre de participant(e)s et/ou de recrutements dits atypiques
		Elaboration d'un état des lieux sur la répartition des femmes et des hommes dans les services				
		Encourager la représentation du sexe sous-représenté aux postes dirigeants				
Service à l'égalité des chances	Evaluer la compatibilité/conciliation des horaires du travail avec la vie familiale des femmes et hommes qui travaillent à l'ACB	Lancer une enquête auprès des membres du personnel pour connaître les difficultés de conciliation vie professionnelle/vie privée, et, si besoin procéder à des adaptations, p.ex. télétravail,...	Service du personnel Autres services	ponctuelle	Budget communal	
		Veiller à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles infrastructurels au recrutement de l'un ou de l'autre sexe	Veiller à avoir des douches/sanitaires séparés pour le personnel salarié des services technique, p. ex...	Service technique Service des régies		Budget communal

Article 13. L'ÉDUCATION ET LA FORMATION CONTINUE

Dans les limites de ses compétences, la commune promeut l'égalité dans le domaine de l'éducation et de la formation continue.

Responsable	Objectif	Actions	Responsable Partenaires	Délai	Ressources	Indicateurs d'évaluation
CE Service à l'égalité de chances	Offrir des formations de qualité dans plusieurs domaines	Diffusion des informations sur les différentes formations proposées dans la commune	Tous les services concernés	annuelle	www.bettembourg.lu Beetebuerglife Gemengebuet, Info Canal Les médias	Distribution des publications dans tous les ménages Nombre de participant(e)s Remise des certificats
		Organisation des formations au babysitting et gestion d'une liste de «parents de jour » et d'une liste de « babysitters »				
	Analyse de l'offre communale en matière de formation continue	Garantir une offre de formations qui tient compte des intérêts et répond aux besoins des femmes et des hommes	Tous les services concernés		Cours informatique Cours de langue	Nombre de participants Niveau de satisfaction

Article 14. LA SANTÉ

La commune s'engage en faveur de la promotion de modes de vies sains, tant pour les femmes que pour les hommes.

Article 20. CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

La commune veille à l'intégration de l'aspect de l'égalité des femmes et des hommes dans les domaines de la culture, des sports et des loisirs.

Responsable	Objectif	Actions	Responsable Partenaires	Délai	Ressources	Indicateurs d'évaluation
Ministère de la Santé	Sensibiliser femmes et hommes sur l'importance de la pratique d'exercices physiques réguliers	Organisation de la journée Beetebuerg Beweegt Sech	BBS Ecoles LASEP Associations sportives	annuelle	Programme national dans plusieurs communes	Taux de participation
Service à l'égalité des chances	Informier et sensibiliser le public sur l'importance d'un mode de vie sain exempt de stéréotypes par rapport au rôle des femmes et des hommes	Proposer des cours de cuisine aux femmes et hommes intéressés : ex : <i>Cuisiner vite, équilibré et bon marché</i>	ComEga	ponctuelle		Nombre de participant(e)s
		S'associer à des campagnes de lutte contre l'abus d'alcool, drogues, etc,...		ponctuelle		Divulgateion dans tous les ménages
Service à l'égalité des chances	Mise à disposition de livres sur les thèmes concernant les femmes, les hommes, l'éducation, le genre	Réorganisation et divulgation des livres appartenant au SEC en petite bibliothèque	ComEga Service rel. publiques	2012	Budget SEC	Divulgateion dans tous les ménages
	Encourager la participation des femmes et des hommes, filles et garçons à des activités non stéréotypées	Organiser des activités pédagogiques et culturelles sur le thème de l'égalité entre femmes et hommes	Commissions consultatives	ponctuelle annuelle		
		Participation au Girls' Day and Boys' Day	SOP-ADEM Services communaux	annuelle Avril-mai		Nombre de participants
Service à l'égalité des chances	Effectuer une analyse statistique de l'utilisation des infrastructures sportives et culturelles sous la perspective de l'égalité des femmes et des hommes	Elaboration d'un plan de l'utilisation des infrastructures et introduction des résultats dans le budget communal en vue de l'instauration d'une politique de genderbudgeting	Associations sportives et culturelles Conseil communal	2011-2016		Rapport statistique élaboré

Article 16. LA GARDE DES ENFANTS

La commune met en place des structures d'accueil pour enfants afin de permettre aux hommes et aux femmes de concilier leur vie professionnelle, publique et privée.

Responsable	Objectif	Actions	Responsable Partenaires	Délai	Ressources	Indicateurs d'évaluation
Administration Communale de Bettembourg	Donner la possibilité d'encadrement des enfants tout au long de l'année	Mise en place d'une maison relais pour enfants	Maison relais	Année scolaire	Budget MR	Taux d'occupation Liste d'attente
		Réalisation d'activités pendant les vacances scolaires	Service scolaire	Vacances d'été	Budget VA	Occupation des places disponibles
		Existence d'une crèche conventionnée Stärenhaus		Toute l'année		Taux d'occupation Liste d'attente
Service à l'égalité des chances	Informer les parents sur les modes de garde existantes dans la commune et proposer une alternative aux modes de garde conventionnées	Formation annuelle des babysitters	Réseau sociale élargie	Annuelle En juillet	Budget SEC	Nombre de participants
		Gestion des listes de baby-sitters et de parents de jour disponibles pour la commune de Bettembourg	Service Dageselteren Ministère de la Famille		Liste du Ministère de la Famille	Demandes enregistrées Nombre de parents de jour sur la commune de Bettembourg
		Elaboration du Guide Garde d'enfants	Service relations publiques	Automne 2011	Budget SEC	Toutes-boîtes Demandes par téléphone Occupation des places disponibles
Service à l'égalité des chances	Analyser et favoriser une représentation équilibrée des deux sexes parmi le personnel des structures d'accueil pour enfants	Organisation de formations et de conférences avec problématique du genre Informations	Maison relais Eltereschoul 4Motion asbl	Ponctuelle 2011-2016	-	Nombre de participants

Article 15. SOINS AUX AUTRES PERSONNES À CHARGE

La commune prend des mesures et dispositions pour aider ceux et celles qui soignent des membres de leur famille à domicile.

Responsable	Objectif	Actions	Responsable Partenaires	Délai	Ressources	Indicateurs d'évaluation
Office social Commun	Informé le public concerné sur les structures et institutions existantes	Collaboration avec les acteurs sur le terrain et autres structures et institutions au niveau local, régional et national	Réseau social élargi SEC Ministère de la santé	2011-2016	Budget office social	Les membres de la famille sont informés et font appel aux structures existantes
	Favoriser le maintien des personnes à domicile	Soutien par l'information aux familles concernées	Ministère de la santé Réseau social élargi SEC		Aides et subventions de l'Etat	
		Accorder au personnel administratif féminin et masculin le congé pour raisons familiales et de santé (p.ex. pour accompagner un membre de la famille à une visite médicale)	Service du personnel Cellule ressources humaines			

Article 18. L'INCLUSION SOCIALE

La commune favorise l'inclusion des personnes socialement marginalisées et reconnaît que les besoins des femmes et des hommes peuvent différer.

Responsable	Objectif	Actions	Responsable Partenaires	Délai	Ressources	Indicateurs d'évaluation
Office Social Commun	Offrir les instruments nécessaires pour une action coordonnée et harmonisée entre les différents services et assurer les aides définies par la loi aux personnes à besoin et leurs familles	Accueil et accompagnement individuel des personnes en difficultés	Réseau social élargi Service à l'égalité des chances	2011-2016	Budget office social Aides et subventions de l'Etat	Personnes en difficultés dirigées vers les institutions compétentes Rapport des statistiques annuelles des services impliqués
		fournir les conseils et renseignements aux personnes intéressées et effectuer les démarches en vue de procurer les mesures sociales et prestations financières auxquelles elles peuvent prétendre				
assurer la guidance socio-éducative nécessaire						
favoriser l'accès des personnes visées aux activités socioculturelles et moyens de communication						
accorder des aides matérielles sous la forme la plus appropriée						
	Mettre en place des structures d'accueil pour personnes sans domicile fixe ou à la recherche d'un logement et prioriser les familles monoparentales	Mise en place d'une agence immobilière sociale au niveau régional pour mieux organiser le traitement des demandes de logements sociaux	Conseil d'administration de l'Office social Ministère du Logement Propriétaires de la région	2011-2016	Modèle de l'Agence immobilière sociale au niveau national	Nombre de demandes/nombre de logements accordés

Article 21. SÉCURITÉ ET SÛRETÉ

La commune veille à la sécurité sur son territoire et reconnaît que les besoins des femmes et des hommes peuvent différer dans ce domaine.

Article 22. LA VIOLENCE SEXUÉE

La commune s'engage activement dans la lutte contre la violence sexuée.

Responsable	Objectif	Actions	Responsable Partenaires	Délai	Ressources	Indicateurs d'évaluation
Conseil communal Service à l'égalité des chances	Evaluer les incidents en termes de genre sur le territoire de la commune et comparer les résultats avec d'autres communes	Evaluer statistiquement les faits, tenant compte du nombre de femmes victimes et des incidents d'origine sexuel	Police grand-ducale comités de prévention communaux ou intercommunaux	2011 - 2016	-	Analyse des rapports statistiques Résultats et comparaison Agent(e)s sensibilisé(e)s
Service à l'égalité des chances	Apprendre aux femmes à se défendre lors des situations violentes ou embarrassantes	Organisation des cours de self défense pour filles et femmes	Maison des Jeunes	2011 - 2016	-	Femmes formées à se défendre Nombre de participantes
	Promouvoir la présence des femmes dans les services d'incendie et de sauvetage	Sensibiliser les femmes à participer ou/et devenir bénévole/volontaire auprès des services d'incendie et de sauvetage	ComEga	Année du bénévolat 2011	-	Inscriptions Personnes intéressées
	Informers les victimes sur leurs droits et sensibiliser le grand public	Participer à la campagne du Conseil de l'Europe « Stop à la violence domestique »	Service relations publiques	-	Gemengebuet	
	Eduquer et sensibiliser les élèves sur le phénomène de la violence	Initier des projets d'école sur le thème de la violence	Service scolaire Association des parents d'élèves Eltereschoul	-	-	Nombre de parents qui participent Taux d'élèves du projet
	Soutien aux personnes souffrantes de violences domestiques	Mettre en place au niveau communal ou intercommunal d'un projet pour des structures d'accueil pour les personnes subissant des violences domestiques	Office social Ministère de la famille	2011 - 2016	Expériences nationales	Places d'accueil disponibles

Responsable	Objectif	Actions	Responsable Partenaires	Délai	Ressources	Indicateurs d'évaluation
Service à l'égalité des chances	Informers les citoyennes et les citoyens sur les structures de soutien qui existent au niveau communal	Diffusion des informations	Service relations publiques Office social	Ponctuelle 2011 - 2016	Reportages dans le Gemengebuet	Tous les ménages ont accès aux reportages

Article 25. POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT

La commune intègre l'égalité des femmes et des hommes dans sa politique d'aménagement communal.

Responsable	Objectif	Actions	Responsable Partenaires	Délai	Ressources	Indicateurs d'évaluation
CC CE Service technique	Veiller à la prise en compte des préoccupations et besoins spécifiques des femmes et des hommes dans les PAG et les PAP, dans l'aménagement des parkings, gares, arrêts de bus et des places, parcs et bâtiments publics,...	<p>Analyser les PAG et PAP sous l'aspect de la sécurité</p> <p>Accorder une attention particulière aux équipements des bâtiments et places publics (accès personnes à mobilité réduite, accès landau, mise à disposition d'une table à langer, mise en place de toilettes séparées femmes/hommes, aménagement des salles d'attente de la commune...)</p> <p>Tenir compte des intérêts des filles et des garçons dans l'aménagement des places de jeux et des cours d'écoles et les impliquer dans la planification</p>	<p>SEC</p> <p>Service technique</p> <p>Service des parcs et régie</p> <p>Commission des bâtisses</p> <p>Commission accessibilité</p> <p>Commission circulation et mobilité</p> <p>Entreprises privées (?)</p>	2011-2016	<p>Budget communal</p> <p>Autres</p>	

Article 26. MOBILITÉ ET TRANSPORT

La commune poursuit une politique en faveur de la mobilité qui tient compte des besoins des femmes et des hommes.

Responsable	Objectif	Actions	Responsable Partenaires	Délai	Ressources	Indicateurs d'évaluation
CC CE	Adapter l'offre en matière de transports publics aux citoyens / citoyennes qui ont des besoins spécifiques (personnes âgées, isolées, à mobilité réduite, enfants...)	Mise en place du service «Proxibus »	Service technique	2011 - 2016	-	Les personnes en besoin ont accès au bus pour leur déplacement et les enfants vont à pied et sont accompagnés par des adultes a l'école
		Mise en place d'un « pedibus » pour encourager les enfants à se rendre à l'école à pied et encourager les mères et les pères à assurer l'accompagnement des enfants	Commission circulation et mobilité			
	Analyser l'offre en matière de transports publics et en vérifier l'accessibilité sur tout le territoire de la commune	Sécuriser et bien éclairer les arrêts de bus, gares et parkings	Commission accessibilité	2011 - 2016	-	Zones éclairées
		Dans le parking de la gare, réserver des places proches de la sortie aux femmes automobilistes et aux familles		2011 - 2016	-	Places proches de la sortie réservées aux femmes et familles
		Aménager les bus, les arrêts de bus, gares et parkings de manière à en faciliter l'accès pour les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite, les personnes avec landau, les femmes enceintes		2011 - 2016	-	Zones concernées accessibles à toute personne
		Assurer la sécurité des citoyens / citoyennes qui se déplacent la nuit (« Nightrider » / « Late night bus », accompagnement des usagers des bus jusqu'à leur domicile...)		2011 - 2016	-	Moins de victimes d'actes de violence, moins d'accidents

Article 30. JUMELAGE ET COOPÉRATION INTERNATIONALE

La commune intègre l'égalité entre les femmes et les hommes dans ses activités de jumelage et de coopération décentralisée.

Responsable	Objectif	Actions	Responsable Partenaires	Délai	Ressources	Indicateurs d'évaluation
CC CE	Promouvoir la participation de façon systématique des femmes et des hommes dans le choix et dans la mise en œuvre des projets	Promouvoir des activités d'échange culturelle/associative entre les habitants des communes/municipalités jumelées, en invitant femmes et hommes à participer activement thématiser l'égalité entre les femmes et les hommes dans le cadre des projets de coopération	Beetebuerg Helleft Groupe de travail Jumelages Associations diverses	2011- 2016	Budget jumelage	Filles et garçons, hommes et femmes sont invités et participent activement aux activités d'échange dans le cadre des jumelages

Références :

La Charte à l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, mai 2006, CCRE/CEMR

Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, guide d'accompagnement pour les communes luxembourgeoises, 2006, SYVICOL

La ville pour l'égalité, une méthodologie et de bonnes pratiques pour l'égalité des femmes et des hommes, 2005, CCRE/CEMR

Guide pour la mise en œuvre de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, avril 2009, CCRE/CEMR

Toolbox pour le premier Plan d'action, groupe d'accompagnement de la mise en œuvre de la Charte européenne, 2010, CNFL/SYVICOL

La déclaration échevinale 2006-2011 de la commune de Bettembourg

Rapport analytique sur les collaboratrices et les collaborateurs de la commune de Bettembourg

Relevé des statistiques sur la durée de la période d'observation du suivi de la politique locale d'égalité entre les femmes et les hommes, document élaboré par le Ministère de l'égalité des chances

Abréviations

ACB – Administration Communale de Bettembourg

ADEM – Administration de l'Emploi

ASTI asbl – Association de soutien au travailleur immigré

BBS – Beetebuerg Beweeegt sech

CC – Conseil Communal

CDAIC – Centre de Documentation et d'Animations Interculturelles

CE – Collège Echevinal

CEFIS - Centre d'étude et de formation interculturelles et sociales

CLAE ASBL- Comité de Liaison des Associations d'Etrangers

CNFL – Conseil national des Femmes du Luxembourg

ComEga – Commission Consultative à l'égalité des chances

ComEtra - Commission Consultative pour étrangers

INAP - Institut national d'administration publique

MEGA – Ministère de l'égalité des Chances

MFI – Ministère de la Famille et de l'intégration

OLAI – Office Luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration

PAEC – Plan d'action à l'égalité sur la Charte

PAP – Plan d'Actions Positives

SEC – Service à l'égalité des Chances

SOP – Service d'Orientation professionnel

SYVICOL – Syndicat d'initiative des Villes et Communes Luxembourgeoises

TOD – traduction orale directe